

# **Relations Suisse-UE: l'heure de vérité pour la voie bilatérale**

Cenni Najy

Forum Suisse de politique étrangère (FSPI)  
Genève, 17 septembre 2020

# Sommaire

1. La longue marche
2. Abolir a libre circulation?
3. Les problèmes politique de l'initiative
4. Conséquences si l'initiative est acceptée
5. Scénarios pour l'avenir
6. Questions/Réponses

# 1. La longue marche

## “Le dimanche noir”



- Suisse non-membre de l'UE et de l'Espace Economique Européen
- Rejet de l'adhésion à l'EEE en 1992 (referendum)
- Problème: la Suisse n'accède pas au **nouveau marché intérieur** en place au 1 janvier 1993. > Barrière non-tarifaires!
- Approche pragmatique: Suisse veut ouvrir des négociations (18), pour accéder au marché intérieur de manière sectorielle
- Approche longue, difficile



Eidgenössisches Departement  
für auswärtige Angelegenheiten  
Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement  
Integrationsbureau

Département fédéral des affaires étrangères  
Département fédéral de l'économie publique  
Bureau de l'intégration

3003 Bern  
Bundeshaus Ost

3. Mai 1993

Ø 031/61 22-51

Ihr Zeichen  
Votre signe  
Vostra sigla

Unser Zeichen  
Notre signe  
Nostra sigla

777.230 CH / egg-cal

VERTRAULICH

Adressaten gemäss Verteiler

## Konzept für bilaterale sektorelle Verhandlungen mit der EG und den EG-Staaten - mögliche EG-Begehren

Sehr geehrte Damen und Herren

### Ausgangslage

Seit dem 7. Dezember 1992 konzentrieren wir uns darauf, bilaterale Verhandlungen mit der EG und einzelnen EG-Staaten in Gang zu bringen. Die im Vordergrund stehenden Sektoren haben wir mit Ihnen sowie mit den interessierten Kreisen der Privatwirtschaft festgelegt. Es ging darum, Prioritäten zu setzen und nicht den Eindruck zu erwecken, die Schweiz wolle nun einen bilateralen EWR, nach dem Prinzip des Rosinenpickens, realisieren.

### Laufende Tätigkeiten

Inzwischen sind wir in Brüssel und in den Hauptstädten der 12 EG-Staaten

**swissair**

Schweizerische Luftverkehr AG S.A. Suisse pour la Navigation Aérienne Swiss Air Transport Company Ltd.

3  
SOPP  
3538.1

Herr Otto Stich  
Bundespräsident  
Bundesgasse 3  
3003 Bern

Zürich, 11. November 1994

### **Eröffnung von sektorellen Verhandlungen mit der EU**

Sehr geehrter Herr Bundespräsident

Mit grosser Genugtuung haben wir zur Kenntnis genommen, dass der Allgemeine Rat der EU am 31. Oktober 1994 die grundsätzliche Aufnahme von bilateralen Verhandlungen mit der Schweiz gutgeheissen hat. Wir möchten Ihnen und dem Gesamtbundesrat für das jetzt Erreichte unsere grosse Anerkennung aussprechen. In diese Gratulationen möchten wir ausdrücklich auch all jene einschliessen, die mit grosser Ausdauer und Überzeugung an dieses Ziel hingearbeitet haben.

Wir können jedoch unsere Enttäuschung über die Tatsache nicht verhehlen, dass die Verkehrsbelange vorläufig nicht in die Verhandlungen miteinbezogen werden.

In unserem Brief vom 26.10. an Herrn Bundesrat Ogi haben wir ausdrücklich zur Thematik Stellung genommen. Dennoch, unsere Sorgen und Befürchtungen nochmals darzulegen. Sie berühren die heute bereits feststellbaren, diskriminierenden Massnahmen gegen die Swissair-Gruppe und gehen auch auf die wahrscheinlich mittelfristig noch gravierenderen Wettbewerbsnachteile ein.

Ohne Luftvertragsabkommen mit der EU geniessen Schweizer Fluggesellschaften weder den für die EU-Airlines geltenden freien Marktzutritt (in bezug auf Kapazitäten und Destinationen), noch die Freiheit nach marktwirtschaftlichen Grundsätzen (Preisgestaltung, neue Produkte) im europäischen Luftverkehrsraum tätig zu sein. Die durch die zunehmend eskalierenden Subventionierungen ohnehin vorhandenen Wettbewerbsverzerrungen werden noch durch die Tatsache akzentuiert, dass durch forciertes Wachstum weitere Marktpositionen besetzt werden, die unseren Gesellschaften nicht offenstehen.

# 1. La longue marche (agenda)

Propositions suisses (05.02.1993)

- 1) MRA (évaluations de conformité)
- 2) Marchés publics
- 3) Recherche (association pleine)
- 4) transports terrestre
- 5) transport aérien
- 6) Normes phytosanitaires
- 7) Propriété intellectuelle (labels of origin)
- 8) Produits agricoles transformés
- 9) Statistiques (coopération)
- 10) Participation à MEDIA
- 11) Perfectionnement textiles
- 12) Règles d'origines
- 13) Protection de l'environnement
- 14) Protection des consommateurs
- 15) Reconnaissance des diplômes
- 16) Télécommunication
- 17) services financiers
- 18) Erasmus

+ Participation à Schengen (09.1993)

# 1. La longue marche (agenda)

Propositions Commission européenne (01.09.1993)

- 1) ~~MRA (évaluations de conformité)~~
- 2) ~~Marchés publics~~
- 3) ~~Recherche (association pleine)~~
- 4) transports terrestre
- 5) transport aérien
- 6) ~~Normes phytosanitaires~~
- 7) ~~Propriété intellectuelle (labels of origin)~~
- 8) ~~Produits agricoles transformés~~
- 9) ~~Statistiques (coopération)~~
- 10) ~~Participation à MEDIA~~
- 11) ~~Perfectionnement textiles~~
- 12) Règles d'origines
- 13) ~~Protection de l'environnement~~
- 14) ~~Protection des consommateurs~~
- 15) ~~Reconnaissance des diplômes~~
- 16) ~~Télécommunication~~
- 17) ~~services financiers~~
- 18) ~~Erasmus~~

+ ~~Participation à Schengen (09.1993)~~

**+ libre circulation des personnes (incl. RD)**

# 1. La longue marche (agenda)

Propositions Conseil européen (08.11.1993)

- 1) MRA (évaluation de conformité)
- 2) Marchés publics
- 3) Recherche (association pleine)
- 4) transports terrestre
- 5) transport aérien
- 6) ~~Normes phytosanitaires~~
- 7) ~~Propriété intellectuelle (labels of origin)~~
- 8) ~~Produits agricoles transformés~~
- 9) ~~Statistiques (coopération)~~
- 10) ~~Participation à MEDIA~~
- 11) ~~Perfectionnement textiles~~
- 12) ~~Règles d'origines~~
- 13) ~~Protection de l'environnement~~
- 14) ~~Protection des consommateurs~~
- 15) ~~Reconnaissance des diplômes~~
- 16) ~~Télécommunication~~
- 17) ~~services financiers~~
- 18) ~~Erasmus~~

+ libre circulation des personnes (incl. RD) + libre échange (fromage, vin)

# 1. La longue marche (négociations)

- Négociations bilatérales: 1994-1998. **Difficiles** (Suisse révise son mandat de négociation libre circulation en avril 1996)
- Résultat: avec 7 accords bilatéraux dont 5 d'accès au marché intérieur, la Suisse trouve une alternative à l'EEE.
- Parallélisme approprié / **Clause guillotine**.
- Signature 22.06.1999 / Entrée en vigueur 01.06.2002.
- Accords bilatéraux II en 2005 (Schengen/Dublin, MEDIA etc.)
- Aujourd'hui: environ 20 accords importants (130 en comptant les mises à jour et autres accords techniques).

VERTRAULICH

E D A  
EVD-Integrationsbüro  
(spi, egg, mci, hlg)  
3003 Bern

Registrator hos

Ihr Zeichen  
Votre Référence

I/Nachricht vom  
V/Comm. du

U Zeichen  
N/Référence

Datum  
Date

73/0 - FT/FS ✓ 18.2.94

Gegenstand/Objet: "Contacts with Swiss officials"

Das beiliegende Schreiben der EGK-GD IA vom 3. Februar 1994 an die Generaldirektoren wurde auch allen Kabinetten zugestellt. Es fordert u.a. alle Kommissionsdienste auf, jeglichen Kontakt von Bedeutung mit schweizerischen Vertretern, kämen sie nun aus der Mission oder aus Bern, im voraus der GD IA zu melden. Es sei wünschbar, jeweils einen Vertreter der GD IA hinzuzuladen, andernfalls sei eine Gesprächsnotiz an die GD IA zu senden.

Zu diesem uns, auf sehr informelle Weise zugekommenen Schreiben möchte ich folgendes bemerken:

Die GD IA ist für die bilateralen, sektoriellen Verhandlungen mit der Schweiz insgesamt, d.h. auch im wirtschaftlichen Bereich letztlich federführend. Der Wunsch, an den wichtigen Kontakten der Schweiz auch mit den Fachdiensten der EGK beteiligt oder wenigstens darüber unterrichtet zu werden, erscheint somit verständlich und legitim. Der zwischen den Zeilen hervortretende Ton verrät aber auch ein gewisses Misstrauen. Unsere Kontakte werden offenbar als gefährlich für die kohärente Präsentation der Positionen der EU eingeschätzt. Hiezu wird auf das Pressekommtiqué der Schweizerischen Regierung vom 9. November 1993 hingewiesen, worin sie mit Befriedigung Kenntnis nehme, ihr "extensive lobbying" vor der Ratstagung vom 8./9. November 1993 sei für den schweizerischen Standpunkt hilfreich gewesen.

Ich wollte nicht versäumen, Ihnen das von Generaldirektor Burghardt unterzeichnete Schreiben zur Kenntnis zu bringen.

- b) reprise de la totalité de l'acquis communautaire en ce qui concerne la libre circulation des personnes, notamment la libre circulation des travailleurs, le droit d'établissement, la libre circulation de services, la reconnaissance mutuelle des diplômes, la coordination de la sécurité sociale ainsi que le droit de résidence pour les étudiants, retraités et autres personnes non actives;
- c) reprise de l'acquis communautaire en matière de libre circulation des capitaux dans la mesure nécessaire afin que la libre circulation des personnes ne soit pas entravée (domaine de la "Lex Friedrich");
- d) application des règles susmentionnées de façon égale et réciproque sur le territoire des Parties;
- e) gestion de l'accord par un comité mixte;
- f) durée de l'accord limité à cinq ans, renouvelable;
- g) exigence d'un équilibre global des avantages réciproques et d'un parallélisme approprié entre les différents accords sectoriels.

5. Premiers commentaires:

Bien que la Commission parle d'une reprise de la totalité de l'acquis communautaire, son document laisse aussi entrevoir une certaine marge de manœuvre quant à la définition du champ d'application du futur accord.

En exigeant de la Suisse qu'elle s'engage à adopter une législation équivalente à la législation communautaire, la Commission ménage certaines susceptibilités suisses (pour une fois, on ne parle pas d'extension des règles communautaires à la Suisse). On pourrait se trouver à nouveau dans des relations de droit international classique et non pas dans un rapport d'association où la Suisse serait associée au marché communautaire.

Le Chef  
de la Mission Suisse  
auprès des  
Communautés Européennes

Bruxelles, le 28 février 1994

M. le Conseiller fédéral  
Flavio Cotti  
Chef du Département fédéral  
des affaires étrangères  
3003 Berne

M. le Conseiller fédéral  
Jean-Pascal Delamuraz  
Chef du Département fédéral  
de l'économie publique  
3003 Berne

Monsieur le Conseiller fédéral,

Le vote du 20 février ainsi que la visite, prévue pour le 11 mars, du Commissaire van den Brook (vdB) rendent opportune une appréciation de la situation dans l'optique bruxelloise. Pour le dire d'emblée : notre situation, déjà suffisamment délicate, s'est encore compliquée. Les entretiens avec vdB gagnent en importance, même s'ils interviennent manifestement "à chaud" et ont forcément lieu devant une toile de fond différente.

L'après 6 décembre 1992

On se souviendra qu'après les semaines d'une désorientation aiguë qui ont suivi le 6 décembre, à la fois du côté suisse et du côté communautaire, ce dernier a fini par admettre, - à contrecœur - l'insertion d'une phase bilatérale et sectorielle dans nos rapports. La CE s'écartait par là des formules standardisées développées non seulement avec les pays de l'AELE, mais également avec les pays d'Europe centrale.

Si elle l'a tout de même fait, c'est que l'intégration économique de la Suisse dans le tissu communautaire plaidait contre une isolation de notre pays. L'orientation que Bruxelles a finalement conférée à cette approche bilatérale et sectorielle était cependant marquée par deux idées-force importantes. Il fallait, d'abord, que l'attrait - du point de vue de la substance et du temps - ne soit pas de nature à décourager le passage relativement rapide à une formule multilatérale. Il convenait, ensuite, qu'une telle négociation couvre également (et surtout) des domaines d'intérêt pour les Douze. En dépit de la lenteur d'une procédure qui prévoit une



EUROPEAN COMMISSION

DIRECTORATE GENERAL IA  
External Relations: Europe and the New Independent States,  
Common Foreign and Security Policy, External Missions

Brussels, 12 July 1995

Note for the file

Subject: Meeting of the Council EFTA WG, 10 July 1995

Agenda item: Relations with Switzerland

1. Cion (Mr Benavides, DG IA) reported to the WG on his meeting with Swiss Secretary of State Kellenberger, held in Zürich Airport on 3 July. The Swiss side had insisted that the meeting take place at the airport to avoid the press, and then given an extremely optimistic press conference. The Swiss had also sought to persuade Cion to adopt a common line for the press, which was not possible, as there were serious divergences of view. The meeting covered all sectors and their problems; there was, however, little new in terms of content.
2. The two sides made divergent assessments of the state of play. CH considered that all was well, and showed great optimism. Cion saw progress as slow, and mentioned that this was also the view of the Cion services concerned, and of the Council. Negotiations had advanced in areas of interest to the Swiss (research, MRA, public procurement), but in the areas of interest to the Union, progress was slow and painful (agriculture, road transport, free movement of persons). Cion had made it clear that it would continue to negotiate, respecting the Council conclusions on parallelism and balance, and that an *état des lieux* could take place in November, allowing political decisions if necessary. The idea of an early harvest - partial conclusion of the negotiations - was not appropriate now.
3. The most difficult sectors were free movement of persons and road transport. CH said that the Swiss position would not change on either dossier, either before or after the elections; CH would not budge on free movement of persons; the EU should make a positive and optimistic assessment of the CH offer. On road transport, CH said it would not move on the 28t limit, before or after the elections; the EU attitude was unacceptable, as this issue had been settled in the Transit Agreement. CH was very optimistic on air transport, and felt that an agreement could be concluded in a few weeks; it wished the issue to be "decoupled" from road transport, but was aware that this was unlikely. On agriculture, CH expressed a willingness to advance. On public procurement and MRA, CH also expressed satisfaction

# 1. L'architecture des bilatérales

Accords isolés (pas d'accès au marché)

1973 Accord de libre échange (produits industriels)  
1974 Accord « made in Switzerland » (montres)  
1985 Fin des tarifs sur les soupes et sauces  
1985 Recherche: accord de coopération  
1989 Transfert électronique de données (association au programme TEDIS)  
1990 Accord sur les contrôles douaniers (facilitation)  
1991 Accord sur les assurances  
2011 Accord sur les indications géographiques  
2014 Coopération administrative (concurrence)  
**2018 Echange automatique (information financière)**  
**2020 Système d'échange de quotas d'émissions CO<sub>2</sub>**

Nouveau bilatéralisme (accès au marché)

**« Bilatérales 1 » (2002)**  
1) Libre circulation des personnes  
2) MRA  
3) Transport aérien  
4) Transport routier  
5) Recherche (association entière)  
6) Marchés publics  
7) Accord de libre échange (fromage, vin etc.)

Nouveau bilatéralisme (accès au marché)

**Bilaterals 2 (2005-)**  
**1+2) Schengen-Dublin**  
3) Fiscalité de l'épargne  
4) Accord de libre échange produits transformés  
5) Participation de la Suisse au programme MEDIA  
6) Lutte contre la fraude (TVA)  
7) Adhésion de la Suisse à l'agence européenne de l'environnement  
8) Cooperation avec Eurostat  
9) Accord sur les retraites du personnel de l'UE établi en Suisse

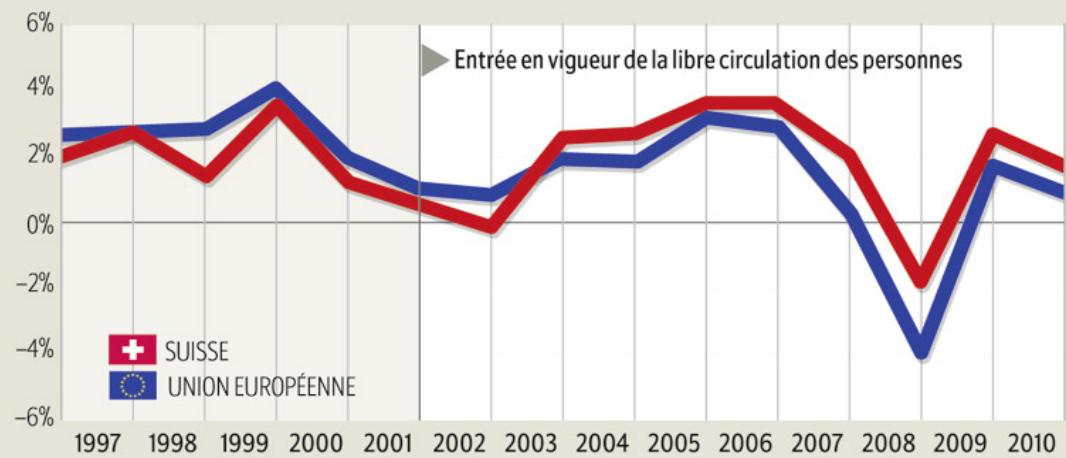
# 1. La Longue marche: et après?

Suisse-UE = relation *sui generis*:

- Pas d'accord global ou d'association. Approche **sectorielle, au cas par cas, pragmatique** selon les intérêts ponctuels des parties.
- Aucun pays tiers (i.e. non UE et non EEA) n'a obtenu un si grand accès au marché intérieur de l'UE.
- Avec le temps cette relation bilatérale est devenue inconfortable pour l'UE: **accord institutionnel** (2008)?
- Mais la Suisse en est plutôt satisfaite (du moins les autorités).

# 1. La longue marche: économie

## CROISSANCE RÉELLE DU PIB



Echanges commerciaux de la Suisse en 2013, en mrds de francs

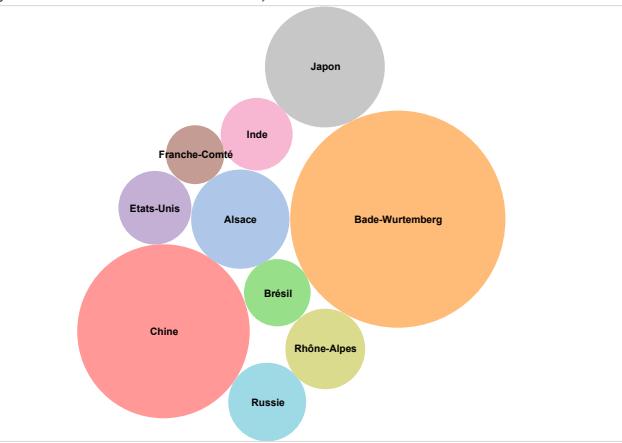


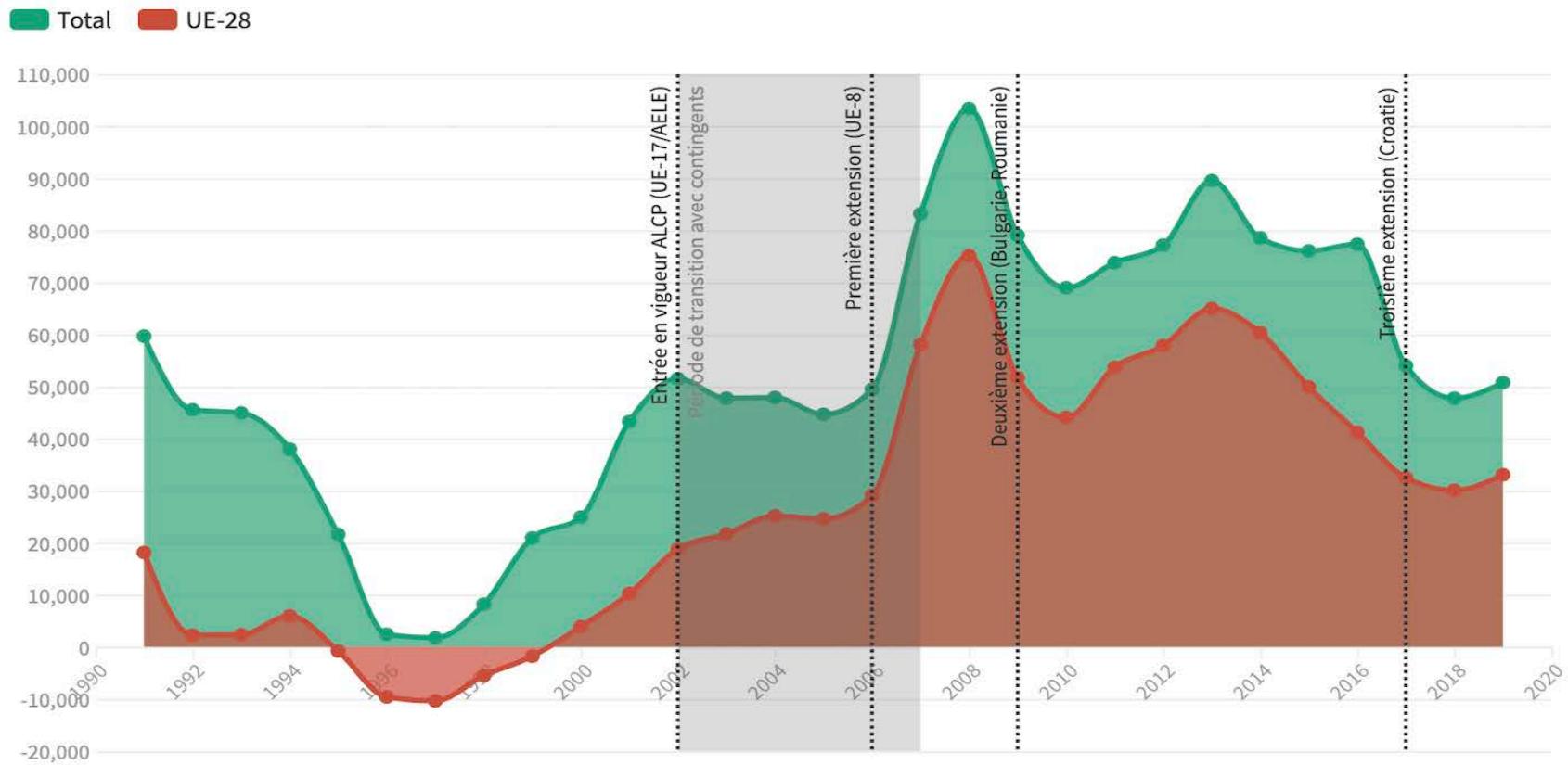
Tableau 1 Croissance réelle du PIB

Propres calculs à partir de données de la Banque mondiale, SECO (2015a)

	Ø 91-01		Ø 02-08		Ø 09-14
1	Etats-Unis	3,2 %	1	Grande-Bretagne	2,5 %
2	Grande-Bretagne	2,4 %	2	<b>Suisse</b>	<b>2,4 %</b>
3	Zone euro	2,2 %	3	Etats-Unis	2,3 %
4	France	2,1 %	4	Zone euro	1,8 %
5	Allemagne	2,0 %	5	France	1,6 %
<b>6</b>	<b>Suisse</b>	<b>1,2 %</b>	6	Allemagne	1,3 %
7	Japon	1,1 %	7	Japon	1,2 %
					-0,2 %

# 1. La longue marche: immigration

## Evolution du solde migratoire des étrangers en Suisse (1991-2019)



## 2. Abolir la libre circulation des personnes?



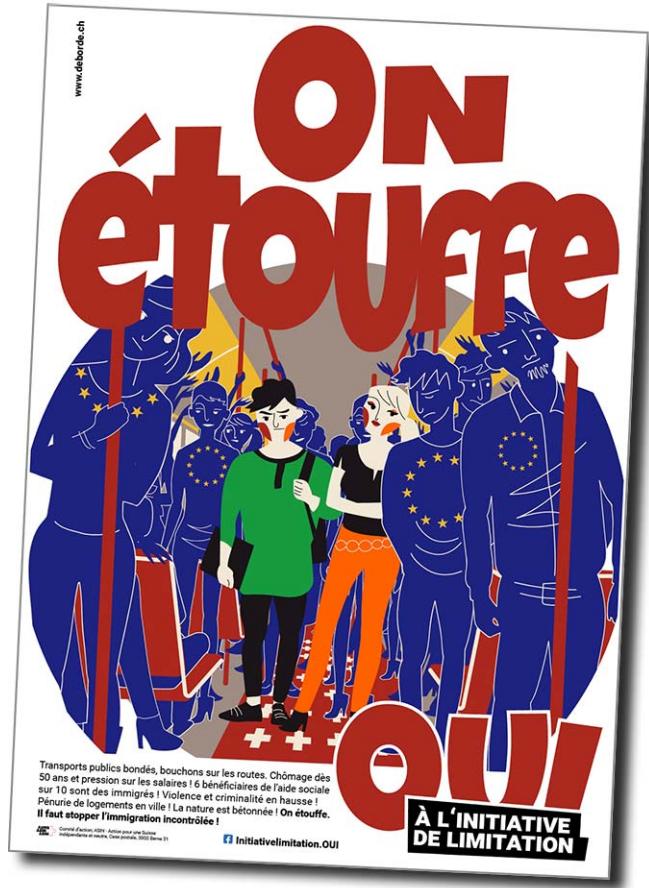
Après 2010...

# Initiative contre l'immigration de masse

- **Art. 121a (nouveau) Gestion de l'immigration**
- <sup>1</sup> La Suisse gère de manière autonome l'immigration des étrangers.
- <sup>2</sup> **Le nombre des autorisations délivrées pour le séjour des étrangers en Suisse est limité par des plafonds et des contingents annuels.** Les plafonds valent pour toutes les autorisations délivrées en vertu du droit des étr., asile inclus. Le droit au séjour durable, au regroupement familial et aux prestations sociales peut être limité.
- <sup>3</sup> Les plafonds et les contingents annuels pour les étr. exerçant une activité lucrative doivent être fixés en fonction des intérêts économiques globaux de la Suisse et **dans le respect du principe de la préférence nationale**; ils doivent inclure les frontaliers. Les critères déterminants pour l'octroi d'autorisations de séjour sont la demande d'un employeur, la capacité d'intégration et une source de revenus suffisante et autonome.
- <sup>4</sup> Aucun traité international contraire au présent article ne sera conclu.
- **Art. 197, ch. 9 (nouveau)**

<sup>1</sup> Les traités internationaux contraires à l'art. 121 **doivent être renégociés et adaptés** dans un délai de 3 ans

**Votation le 09.02.2014: oui à 50.3%**



# Initiative de limitation

- **Art. 121b Immigration sans libre circulation des personnes**

*1 La Suisse règle de manière autonome l'immigration des étrangers.*

*2 Aucun nouveau traité international ne sera conclu et aucune autre nouvelle obligation de droit int'l ne sera contractée qui accorderaient un régime de libre circulation des personnes à des ressortissants étrangers.*

*3 Les traités internationaux et les autres obligations de droit international existants ne pourront pas être modifiés ni étendus de manière contraire aux al. 1 et 2.*

- **Art. 197, ch. 12**

*1 Des négociations seront menées **afin que l'Accord** du 21 juin 1999 entre la Confédération suisse d'une part, et la Communauté européenne et ses Etats membres, d'autre part, sur la libre circulation des personnes **cesse d'être en vigueur dans les douze mois** qui suivent l'acceptation de l'art. 121b par le peuple et les cantons.*

*2 **Si cet objectif n'est pas atteint, le Conseil fédéral dénonce l'accord** visé à l'al. 1 dans un délai supplémentaire de 30 jours.*

**Votation le 27.09.2020: ??**

### 3. Les problèmes politiques de l'initiative

- Mettre fin à la libre circulation pour faire quoi?
  - UDC: « retours aux quotas et préférence nationale ».
- Qui pour fixer les quotas?
  - UDC: « selon les besoins de l'économie »
  - Cantons, Confédérations, patronat, partenaires sociaux?
  - Risque de crise politique! Les différents acteurs politiques suisses se sont habitués au *régime LCP*.
- Préférence nationale. Comment la mettre en œuvre?
  - UDC: « préférence indigène » (personnes qui travaillent ou qui résident en Suisse?)

### 3. Les problèmes politiques de l'initiative

- UDC: « **Renégocier** avec l'UE. Nous ne voulons pas d'un conflit avec Bruxelles »
  - Mais libre circulation n'est plus libre si elle est subordonnée à des quotas. Oxymore?
- UDC: « l'UE entrera en matière, nous sommes trop important politiquement »
  - Non, voir précédent britannique, probablement pas assez de temps pour mettre en place un ersatz aux accords bilatéraux.
  - Non, nous avons déjà essayé de renégocier entre 2014 et 2017.

## 4. Conséquences d'une acceptation de l'initiative

- Cascade de conséquences due à l'application *automatique* de la clause guillotine.
- Recherche Suisse tombe en deuxième division.
- Transport aérien mort et enterré (déjà en crise).
- Risque de discrimination des transporteurs suisses.
- Renchérissement de nombreux produits d'exportation suisses.
- Exportation de fromages suisses renchérées.
- Entreprises suisses ne pourrons plus participer aux appels d'offre dans les pays membres de l'UE sur un pied d'égalité avec leurs concurrents européens.
- Erasmus mort et enterré.

# 4. Conséquences d'une acceptation de l'initiative UDC

- Plus d'accord institutionnel et donc l'UE ne conclura pas de nouveaux accords d'accès au marché intérieur.
- CH veut actuellement conclure de nouveaux accords (électricité/couplage des marchés, services financiers etc.)!

Source DFAE, 2018

Dossier		Description	Mandats négociation CH (CF)	Mandats négociation UE (Conseil)	6.	Santé publique	Coopération en matière de santé publique	27.08.2008 (Dernière adaptation 17.09.2008 pour la santé publique)	01.08.2008
1.	Electricité	Participation de la CH au marché de l'électricité de l'UE	17.05.2006 (Dernière adaptation 17.09.2010)	05.10.2006	7.	Sécurité alimentaire	Extension de l'accord agricole à toutes les denrées alimentaires (bilat. I)		
2.	Cabotage dans le transport aérien	Libéralisation des droits de cabotage aérien	16.06.2011	22.01.2011	8.	MEDIA/culture	Participation de la CH au futur programme-cadre UE	13.09.2013 pour «MEDIA» 16.04.2014 pour «Culture»	07.11.2014 pour le programme actuel Futur programme pas encore décidé
3.	Participation à ERA	Modification de l'accord sur les transports terrestres (bilat. I)	20.05.2015	22.01.2018	Dossier		Description	CH (CF)	UE (Conseil)
4.	Service public réglementé (PRS)	Accès de la CH aux données du service public réglementé	13.03.2009 (Galileo)	Pas encore de décision	9.	Équivalences financières	Règlementations de l'UE MiFIR 23, MiFIR 46 et AIFMD	19.10.2016 (Rapport CF : stratégie basée sur la reconnaissance d'équivalences)	Décisions au cas par cas
5.	Agence GNSS (GSA)	Participation de la CH à l'Agence du système global de navigation par satellite européen			20.11.2017 (projet) (Adoption prévue pour mi-2018)	10.	Recherche (post HORIZON 2020)	Participation de la CH au futur programme-cadre UE	Mandat de négociation le moment venu Futur programme pas encore décidé

# 5. Scénarios pour l'avenir

- Pourquoi un accord institutionnel?
  - CH ne compte plus adhérer (EEE). Bilatérales pas provisoires, ni instrumentales.
  - Non reprise de la directive sur la citoyenneté européenne (2004/38).
  - Voie bilatérale problématique pour la cohérence de la gouv. extérieure de l'UE

Table 1: The Europeanization of Swiss federal legislation 1990 – 2010<sup>4</sup>

Total legal reforms: 1124 (100%)*		Horizontal Dimension Reference: EU law			EU compatible reforms	TOTAL
		Full adaptations	Partial adaptations			
<i>Vertical Dimension</i> Reference: <sup>c</sup> 'Bilateral' law	Direct Europeanization	84 (7.47%)	15 (1.33%)	0 (0.00%)	<b>99</b>	<b>(8.81%)</b>
	Indirect Europeanization	62 (5.52%)	55 (4.89%)	144 (12.81%)	<b>269</b>	<b>(23.93%)</b>
	TOTAL	<b>146</b> (12.99%)	<b>70</b> (6.23%)	<b>152</b> (13.52%)	<b>368</b> (32.74%)	

## 5. Scénarios pour l'avenir

- Accord institutionnel: négociations ouvertes en mai 2014.
- Négociations très difficiles.
- 3 problèmes pas résolus: directive 2004/38, aides d'Etat **et « FlaMs »**.
- Négociations « terminées » en novembre 2018: projet? Accord final?
- Le Conseil fédéral demande des « clarifications » depuis juin 2019.
- UE ouverte à une discussion mais pas d'avancées depuis.
- Sans accord institutionnel: pas de nouveaux accords bilatéraux et aussi risques de contre-mesures (non-extension d'accords bilatéraux existants et non renouvellement d'équivalences financières pour ne citer que cela).

## 5. Scénarios pour l'avenir

- Directive 2004/38: la Suisse ne la reprendra pas entièrement. Problème politiquement sensible mais pas insoluble.
- Aides d'États: la Suisse devrait encore mettre à jour l'accord de libre échange de 1972 avant de changer son régime d'aides d'Etat.
- FlaMs: problème beaucoup plus délicat. La gauche ne veut pas toucher au régime des mesures d'accompagnement actuel.
- Foraus et d'autres organismes ont proposé des solutions.
  - 1) Créations de nouvelles FlaMs **eurocompatibles et aussi protectives**.
  - 2) La réforme des mesures actuelles doit être échelonnée dans le temps. Nécessite une petite révision du projet d'accord actuel.

## 5. Scénarios pour l'avenir

- <https://www.rts.ch/info/suisse/10260609-le-ps-entrouvre-une-porte-a-laccord-cadre-avec-lunion-europeenne.html>

# Questions?